

Azur-Ergo

PREVENTION DES TROUBLES MUSCULO-SQUELETTIQUES

Les TMS sont la 1^{ère} cause de Maladie Professionnelle en France.

Nous vous accompagnons sur l'identification des déterminants des situations de travail à la source de ces pathologies via une démarche participative (méthode PRAP©).

OBJECTIF

A l'issue de la démarche, les participants seront capables de :

- Identifier les situations génératrices de TMS,
- Connaitre la démarche de prévention par l'organisation et l'anticipation,
- 🤏 Proposer un plan d'action aux instances représentatives.

CONTENU DE LA FORMATION-ACTION

- ldentifier les risques du métier
- Apprendre à analyser la situation de travail
- 🖲 Participer à la démarche de prévention de l'entreprise
- Préserver la santé des opérateurs

MODALITES PEDAGOGIQUES ET EVALUATION

- **Exposé sur les obligations réglementaires**
- 🖲 Fiche-outils analyse de la situation de travail
- **10.** Films INRS/ANACT
- Quizz d'évaluation

Azur-Ergo - 48 Rue Gilles Bouvier – 76300 Sotteville-lès-Rouen
Tel: 06.36.10.95.63 – sophie.clevers@azur-ergo.fr – www.azur-ergo.fr
N° SIRET 88021981100010 – Code APE 7490B – Habilité IPRP
Entreprise non soumise à la TVA selon Art. 293 B du code CGI – facture net de Taxe
Déclaration d'activité enregistrée sous le N°28 76 06109 76 auprès du préfet de région de Normandie



Azur-Ergo

POINT FORT DE L'INTERVENTION

- 🖲 Démarche animée par une Ergonome
- Observations des postes et de l'organisation en amont de la démarche
- Appropriation de la démarche par la personnalisation
- Mise à disposition d'outils d'analyse
- Accompagnement à l'élaboration d'un plan d'action à présenter aux instances.

ORGANISATION

- ** 1 temps d'observation (0.5j à 1j selon situation de travail à identifier) préalable à l'animation de groupe
- **3.** Groupes de 8 personnes maximum
- 1 groupe = 1 jour de sensibilisation
- Durée : 6h en 1 jour ou 2x0.5j selon organisation de l'entreprise)
- Remise d'un mémento à chaque participant

LIVRABLES

🎨 1 Synthèse des propositions issues du travail de groupe

ACCESSIBILITE

Les **personnes en situation de handicap** sont invitées à prendre contact Mme CLEVERS afin de construire des conditions de prise en charge adaptées.

TARIF

Nous Consulter (net de taxe)

PLANIFICATION

- La planification des sessions de formation est réalisée en accord avec l'entreprise en fonction de ses capacités d'accueil et des disponibilités de la formatrice.
- Les modalités de formation après accord signé et daté sont valables 3 mois.

Azur-Ergo - 48 Rue Gilles Bouvier – 76300 Sotteville-lès-Rouen
Tel : 06.36.10.95.63 – sophie.clevers@azur-ergo.fr – www.azur-ergo.fr
N° SIRET 88021981100010 – Code APE 7490B – Habilité IPRP

Entreprise non soumise à la TVA selon Art. 293 B du code CGI – facture net de Taxe Déclaration d'activité enregistrée sous le N°28 76 06109 76 auprès du préfet de région de Normandie